

GAEC DU BOIS DE BOULLE FERME DU BOIS DE BOULLE rappelle CONSERVES DE LAPIN



- Noms des modèles ou références concernés : **RILLETTES DE LAPIN**
- Marque : **FERME DU BOIS DE BOULLE**
- **Lot 18 Date limite de consommation 10/10/2028**
- Conditionnements : **POT DE VERRE 190gr ET 370gr**
- Date début/fin de commercialisation : **du 10/10/2025 au 10/10/2028**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **MARCHES GUERANDE - LA TURBALLE ET ST LYPHARD LECLERC GUERANDE - LES VERGERS DU LITTORAL**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **PERTE DE MAITRISE DU PROCESS DE STERILISATION**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**
- Description complémentaire du risque : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 17 octobre 2028**

CONTACT

- Numéro de contact : **0240233499**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre